

Ecrit par le 2 juillet 2026

Montagne et pastoralisme, le Vaucluse veut peser dans l'Acte III de la loi Montagne



À [Beaumont-du-Ventoux](#) puis à [Saint-Christol](#), élus locaux, maires de communes de montagne et acteurs du [pastoralisme](#) ont engagé une réflexion collective de fond sur l'avenir des territoires d'altitude en Vaucluse. Au cœur des échanges ? L'adaptation des politiques publiques, la défense du pastoralisme et la contribution du département aux futures évolutions de la loi Montagne.

Réunis en octobre à la mairie de Beaumont-du-Ventoux, [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, et [Alain Brémond](#), maire de la commune, ont engagé un débat nourri avec les élus des territoires de montagne. Flassan, Rustrel, Sault, Savoillans, Sivergues ou encore les représentants de la Communauté de communes Ventoux Sud étaient présents pour faire entendre la voix de ces territoires souvent en première ligne des mutations climatiques et économiques.

Un front commun des élus de la montagne vauclusienne

Tous deux co-référents départementaux de l'Association nationale des élus de la montagne ([Anem](#)), les intervenants ont rappelé l'urgence d'une évolution de la loi Montagne vers un Acte III, afin de mieux prendre en compte les spécificités locales. En Vaucluse, 29 communes de montagne et 81 communes pastorales sont directement concernées par ces enjeux structurels.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Des territoires fragilisés, mais déterminés

Les défis sont multiples et d'une ampleur inédite. Le réchauffement climatique bouleverse les équilibres naturels, fragilise les économies locales et pèse sur le quotidien des habitants. En Vaucluse, l'agriculture concentre de nombreuses inquiétudes : lavande, cerise, viticulture ou élevage font face à des crises successives, aggravées par la raréfaction de la ressource en eau, la prédation du loup, l'augmentation des risques naturels et la disparition progressive de certains services publics.

Un soutien national renforcé ?

Face à ces constats, une question traverse les débats : les communes de montagne peuvent-elles encore se projeter dans l'avenir sans un soutien national renforcé ? Pour les élus réunis, la réponse passe par une solidarité nationale assumée, capable d'accompagner ces territoires dans leur adaptation climatique et leur développement durable.



Lucien Stanzione et Alain Brémond entourés d'élus pour débattre du pastoralisme et de la Loi Montagne Copyright Lucien Stanzione communication

L'Anem en ordre de marche pour l'Acte III

Cette réflexion s'inscrit dans une dynamique nationale portée par l'Anem. Les auditions menées auprès des élus départementaux ont nourri les travaux de son Congrès, organisé en octobre, qui a abouti à 34

Ecrit par le 2 juillet 2026

propositions concrètes pour l'Acte III de la loi Montagne.

Prochaine étape ?

La prochaine étape sera de demander aux 29 communes de montagne du Vaucluse d'en prioriser dix, avant le comité directeur de l'Anem qui a eu lieu en novembre. Sur cette base, les élus entendaient interpeller directement le Gouvernement afin de faire remonter les attentes du terrain.

Le pastoralisme, pilier des paysages et des équilibres ruraux

Au-delà des politiques publiques, le pastoralisme s'impose comme un enjeu central. Début novembre, à Saint-Christol, haut lieu de l'histoire pastorale vauclusienne et célèbre pour sa foire aux agnelles, une large réunion d'échanges a rassemblé élus, éleveurs et représentants associatifs.

Ils œuvrent pour la ruralité

Aux côtés de [Denise Leiboff](#), présidente de l'[Association des communes pastorales de la région Sud-PACA](#) et maire de Lieuche (Alpes-Maritimes), l'objectif était clair : mieux connaître le pastoralisme pour mieux agir. Le sénateur Lucien Stanzione, nommé co-rapporteur par le Sénat d'une mission d'information sur le pastoralisme, a annoncé une série d'auditions départementales prévues de janvier à juin 2026.

Une forte mobilisation

La forte mobilisation éleveurs, maires, présidents de communautés de communes, représentants des communes forestières, du [Cerpam](#) (Centre d'études et de réalisations pastorales) et des associations régionales, témoigne d'une dynamique collective déjà bien engagée.

Des pistes concrètes pour l'avenir

De ces échanges émergent plusieurs perspectives : renforcer les synergies entre communes forestières, pastorales et l'Anem, identifier et préserver des zones pastorales stratégiques, ou encore réfléchir à un statut pour les louvetiers. Autant de leviers pour préserver une activité qui façonne les paysages, entretient la biodiversité et contribue à l'alimentation de demain.

Montagne et pastoralisme une seule voix

Entre montagne et pastoralisme, le Vaucluse entend désormais parler d'une seule voix. Loin des discours incantatoires, les élus affichent une volonté commune : inscrire durablement ces territoires dans les politiques nationales, préserver un patrimoine vivant et éviter que les communes de montagne ne deviennent les grandes oubliées des transitions en cours. Un enjeu local, mais aussi profondément national.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 2 juillet 2026

22 communes Vauclusiennes viennent d'être labellisées 'Villages d'Avenir'



Jean-François Lovisolo, député de Vaucluse, vient de dévoiler les 22 communes du département de Vaucluse retenues dans la première vague de la labellisation 'Villages d'Avenir' initié par le gouvernement via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). L'initiative vise à soutenir le développement des communes rurales de moins de 3 500 habitants.

En tout, 2 457 communes rurales ont été labellisées au niveau national dans le cadre de cette première désignation. En Vaucluse, il s'agit des communes suivantes :

- **Ansouis,**
- **Beaumont-du-Ventoux,**
- **Bédoin,**
- **Cabrières-d'Aigues,**
- **Cabrières-d'Avignon,**

Ecrit par le 2 juillet 2026

- **Caromb,**
- **Crillon-le-Brave,**
- **Fontaine-de-Vaucluse,**
- **Lagarde-Paréol,**
- **Le Barroux,**
- **Saint-Christol,**
- **Saint-Didier,**
- **Sainte-Cécile-les-Vignes,**
- **Sérignan-du-Comtat,**
- **Travaillan,**
- **Uchaux,**
- **Vacqueyras,**
- **Venasque,**
- **Viens,**
- **Villelaure,**
- **Villes-sur-Auzon**
- **Violès.**

Ces communes vont maintenant bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la réalisation de leurs projets structurants. Ainsi, à partir du 1er janvier 2024, ces communes disposeront de 120 chefs de projet. Ces experts collaboreront étroitement avec les élus locaux pour concrétiser une diversité de projets, englobant des domaines tels que le logement, la mobilité, la culture, le patrimoine, la santé.

Ces chefs de projet mobiliseront une gamme variée de dispositifs et de ressources afin de garantir le succès des initiatives locales. Ils seront les principaux interlocuteurs des maires et auront la responsabilité de superviser la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des projets.

P Les chefs de projet entameront donc prochainement des discussions avec les maires pour élaborer une feuille de route locale, détaillant le nombre de projets à accompagner, le rétroplanning de travail, ainsi que les étapes suivantes en termes d'accompagnement.

« Je souhaite exprimer mes félicitations aux acteurs de la ruralité et aux maires entrepreneurs qui jouent un rôle crucial dans la transformation de leurs territoires, contribuant ainsi à faire de la ruralité une opportunité pour la France, a expliqué le député Jean-François Lovisol. Je m'engage pleinement à soutenir les initiatives de ces élus locaux, pour concrétiser leurs projets et favoriser le développement de leur collectivité. »

Ecrit par le 2 juillet 2026

Défense nationale : Le Vaucluse combien de divisions ?



Alors que la promulgation par le président de la République de la prochaine Loi de programmation militaire (LPM) devrait intervenir imminemment, quel impact aura l'adoption de ce texte pour le Vaucluse ?

Adoptée par le parlement, il y a une quinzaine de jour, la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 devrait, sauf avis contraire du Conseil constitutionnel (ndlr : qui a finalement censuré 11 articles), être promulguée par le président de la République dans les tous prochains jours. Cette LPM prévoit un investissement de 413 milliards d'euros pour les 7 prochaines années. C'est 40% de plus par rapport à la précédente Loi (295 milliards pour 2019-2025). Pour y arriver, l'effort de défense nationale sera porté à 2% du produit intérieur brut (PIB) entre 2025 et 2027.

Ecrit par le 2 juillet 2026



La LPM 2024-2030 prévoit l'acquisition de 31 Rafale destinés à la BA 115 d'Orange-Caritat. © N.Tiragallo-Armée de l'air et de l'espace

Répondre aux nouveaux objectifs sécuritaires

Pour 2023, le budget de la défense a été fixé à 43,9 milliards d'euros. Avec la nouvelle LPM, ce budget (le 2^e de l'Etat) augmentera de 3,3 milliards en 2024 et 2025, de 3,2 milliards en 2026 et 2027 et de 3,5 milliards en 2028, 2029 et 2030. De quoi atteindre plus de 68 milliards d'euros à l'horizon 2030.

Objectif pour ce budget des armées très largement à la hausse : répondre aux enjeux sécuritaires liés à la nouvelle situation internationale. Oubliée donc la récolte des fruits des dividendes de la paix impulsée après la chute du mur de Berlin. Si certains ont alors prophétisé la fin de l'Histoire, force est de reconnaître que celle-ci est plutôt un éternel recommencement. L'attaque de la Russie contre l'Ukraine, avec le retour impensable de la guerre en Europe, ainsi que les menaces toujours plus grandissantes de la Chine envers Taïwan sont là pour nous le rappeler cruellement. Jusqu'alors en chute libre, les dépenses militaires mondiales connaissent un rebond considérable depuis le début de l'invasion russe et la prise de conscience qu'un conflit de haute intensité pouvait à nouveau éclater.

C'est dans cette logique que le budget des armées françaises vise désormais à répondre à ces menaces via le renouvellement des matériels existants mais aussi la modernisation de la dissuasion nucléaire, le renforcement du renseignement militaire, les investissements dans les défenses cyber, sol-air, spatiale et maritime, l'objectif de disposer de 105 000 réservistes...

31 Rafale pour la BA 115 et 37 Serval pour le 2^e REG

Dans le cadre du renouvellement des matériels, la LPM prévoit donc notamment l'acquisition de 31

Ecrit par le 2 juillet 2026

Rafale. Les premiers avions devant rejoindre la BA (Base aérienne) 115 d'Orange à partir du troisième trimestre 2024. C'est là, en effet, que sera déployé le futur 5^e escadron du biréacteur 'omnirôle' de Dassault dont le chantier des infrastructures d'accueil a commencé début 2023. Des travaux (voir vidéo ci-dessous) d'un montant de 180M€ qui vont permettre la construction de nouveaux hangars, d'ateliers, de bureaux et des simulateurs de vol mais aussi d'aménagements des pistes, de voies de roulement, de réseaux souterrains, d'éclairage des balises lumineuses et de parkings avions.

La base vaclusienne a, par ailleurs, déjà fait l'objet de nombreux travaux de modernisation et de réaménagement lors de la Loi de programmation précédente, [comme avec l'édification d'un nouveau mess](#).

Découvrez les futures installations de la BA 115 destinées à accueillir les Rafale de l'Armée de l'air et de l'espace.

Dans le même temps, les 900 hommes [du 2e régiment du génie de la Légion à Saint-Christol](#) devraient réceptionner 37 véhicules de combat Serval d'ici 2030. Une remilitarisation du Vaucluse qui fait suite au départ des 800 hommes du 1er Régiment étranger de cavalerie de la Légion à Orange qui avaient rejoint Carpiagne en 2014, le démantèlement du site de missiles nucléaires du Plateau d'Albion à la fin des années 1990 (aujourd'hui reconverti en [Laboratoire souterrain à bas bruit](#)) ou bien encore la dissolution du 7^e génie des chasseurs alpins en 1993 dont la caserne Chabran abrite désormais la préfecture de Vaucluse et le Crous d'Avignon.

[A lire également : « Orange : la BA 115 fait décoller l'emploi dans le Haut-Vaucluse »](#)

A ce jour, le nombre de militaires s'élève à 2 670 en Vaucluse. Un chiffre qui se monte à 5 799 personnes si l'on intègre les familles. A cela s'ajoute 356 réservistes. Un nombre qui devrait atteindre 700 en 2030. Cette présence n'est pas sans impact sur la vie économique du département puisque le ministère des Armées verse 98M€ de salaires chaque année. De quoi générer la création de 1078 emplois induits dans les services et les petits commerces de proximité ainsi que 11M€ de paiements directs du ministère des Armées aux 189 entreprises et fournisseurs locaux départementaux.

Dans le même temps, 26 000 ressortissants de l'Office national des combattants et des victimes de guerre sont dénombrés en Vaucluse alors que le département reçoit 189 000€ d'aides de solidarité aux anciens combattants.

352M€ d'investissements

Par ailleurs, sur cette période 2024-2030, la LPM a budgété 352M€ d'investissements pour les infrastructures militaires vaclusiennes dont plus de 120 logements construits ou rénovés. S'ajoute également 62M€ cumulé des achats par les unités militaires locales (prestations d'entretien, services à la personne, réparations...) ainsi que 6,5M€ de dépenses liées au [Plan Famille 2](#) visant à « limiter les impacts des engagements opérationnels et des mutations fréquentes sur la vie personnelle, familiale et professionnelle ».

Ecrit par le 2 juillet 2026



Eurengo, leader européen des poudres et explosifs, a choisi d'implanter son siège social à Sorgues.
© Eurengo

La défense en Vaucluse s'est aussi un secteur industriel qui se renforce à l'image de l'inauguration [du nouveau siège social d'Eurengo à Sorgues en mai dernier](#) transféré depuis la région parisienne. Le leader européen des poudres et explosifs, qui fabrique notamment une partie des obus des canons Caesar, marque ainsi son enracinement dans le département où le groupe y emploie près de 400 salariés. Un attachement qui vient aussi de se traduire par la création d'une nouvelle formation via l'installation d'une antenne du Campus pyrotechnie du futur de Bourges au sein du Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon. Une quarantaine de personnes de la région devrait venir s'y former dès la rentrée prochaine. Mais l'industrie de la défense ne se limite pas Eurengo puisqu'on dénombre en tout 21 sous-traitants de l'armement dans le Vaucluse. L'ensemble représentant 613 emplois.

Le Département de Vaucluse inaugure la

Ecrit par le 2 juillet 2026

route entre Saint-Christol et les Alpes-de-Haute-Provence



Suite à un effondrement, une partie de la RD34, qui relie Saint-Christol au département des Alpes-de-Haute-Provence, était interdite à la circulation jusqu'alors. Aujourd'hui, la route est de nouveau opérationnelle. Elle a été inaugurée par le Département de Vaucluse le mardi 20 juin.

En novembre 2019, une partie de la RD34 s'est effondrée en raison de fortes pluies. Ainsi, la route avait été barrée aux usagers et déviée par la RD166 en Vaucluse, et par la RD18 dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Des études géotechniques ont été réalisées et ont montré qu'il ne serait pas possible de maintenir la RD34 à son emplacement initial. Celle-ci a donc été déplacée à l'Est de la route existante. Une voie de contournement de la zone concernée par l'effondrement a été réalisée sur environ 900 mètres, ainsi que des travaux concernant le réseau pluvial, la mise en place de la signalisation verticale et horizontale, et la destruction de la voie existante au droit de l'effondrement.

Le coût des travaux, qui ont été réalisés entre avril 2022 et mai 2023, s'est élevé à 1,4 million d'euros, entièrement financés par le Département de Vaucluse, qui a inauguré le nouveau tronçon le mardi 20 juin.

V.A.

RD 34 : après l'effondrement localisé, la route est rouverte sur un nouveau tracé

Ecrit par le 2 juillet 2026



Après l'effondrement localisé de la chaussée en novembre 2019, entre Saint-Christol et les Alpes-de-Haute-Provence, la RD 34 est rouverte sur un nouveau tracé.

En raison du risque avéré pour les usagers, le département de Vaucluse, gestionnaire de la voie, avait décidé de fermer cette section de route à tous les véhicules fin novembre 2019. La circulation entre Saint-Christol et Revest du Bion (04) était, depuis, totalement déviée par la RD 166 en Vaucluse et la RD 18 dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Les accès riverains sur la RD 34 avaient été maintenus en amont et en aval de la zone concernée par l'effondrement.

La présence sous la voie d'un important aven (cavité), connue depuis fin 2018, s'est amplifiée en raison des fortes pluies de fin 2019. De nombreuses études géotechniques ont été réalisées et ont montré qu'il ne serait pas possible de maintenir la RD 34 à son emplacement initial.

La RD 34 a donc été déplacée : une voie de contournement de la zone concernée par l'effondrement a été réalisée sur environ 900 mètres, ainsi que des travaux relatifs au réseau pluvial. Ce chantier a nécessité des terrassements importants dans cette zone où la nature du sol peut être très variable.

Afin de pouvoir réaliser le contournement, deux propriétaires ont cédé à l'amiable au département près

Ecrit par le 2 juillet 2026

de 19 000m2 sur les trois parcelles ainsi impactées. Soumis aux aléas météorologiques notamment en hiver, [les travaux ont été réalisés entre avril 2022 et mai 2023](#). L'opération, d'un coût total de 1,4M€, a entièrement été financée par le département de Vaucluse.

J.R.

Une 62ème Foire aux agnelles réussie à Saint-Christol

Ecrit par le 2 juillet 2026



[La Foire aux agnelles s'est tenue avant-hier](#), le dimanche 7 août, à Saint-Christol-d'Albion. Après deux années d'absence, le bilan de cet événement est assez positif. Malgré une chaleur oppressante, ce sont plus de 1000 visiteurs qui ont fait le déplacement et ont pu aller à la rencontre d'une vingtaine d'éleveurs ovins de la région. « Cet événement est attendu chaque année par les habitants et les locaux, il apporte de la vie au village et fait vivre les commerces et les services locaux », s'est réjoui Elizabeth Signoret, adjointe au maire de Saint-Christol.

Cette journée a été l'occasion d'évoquer des sujets d'actualités comme les risques d'effets négatifs des traités commerciaux, la prédation du loup ou la fragilité de préservation du pastoralisme. Les visiteurs ont également pu admirer différents animaux du monde ovin, mais également des porcs du Ventoux. Ils ont aussi pu assister à diverses animations comme la démonstration des chiens de berger, la tonte des moutons, la découverte de la laine ou encore le concours des Préalpes du Sud.

Le concours Préalpes du Sud

Ecrit par le 2 juillet 2026

Durant l'événement, un concours a été réalisé récompensant la conformité aux caractères de la race ovines des Préalpes du Sud, l'homogénéité du lot présenté et la conformation et l'état sanitaire. Ainsi, l'éleveur Florent Armand a reçu le 1er prix dans les catégories 'Agnelles', 'Jeunes béliers' et 'Béliers adultes'. Alain Pélissier a, quant à lui, remporté le premier prix dans la catégorie 'Brebis', et Pascal Petit dans la catégorie 'Toutes races' avec ses mourérous.



Remise des prix du concours. ©DR

Le film 'Rasco et nous'

L'une des animations phares de cette journée était le film '[Rasco et nous](#)' qui a été projeté deux fois, une fois pour les visiteurs du matin, et une autre pour ceux de l'après-midi. Ce film documentaire, réalisé par Axel Falguier, met la lumière sur les chiens de protection des troupeaux, et a permis d'ouvrir la discussion auprès de 90 spectateurs sur le rôle de ses chiens et quelle attitude adopter face à eux.

Ecrit par le 2 juillet 2026



DR

Franç succès pour le traditionnel repas des bergers

Organisé chaque année par la Fédération départementale ovine (FDO), le repas des bergers est une étape cruciale de la Foire aux agnelles. Cette année, plus de 450 personnes se sont réunis autour des tables pour déguster un repas complet servi par des bénévoles. Pour ce moment de partage, 16 agneaux ont été fournis par le Gaec PierreFeu d'Aurel.

Ecrit par le 2 juillet 2026



DR

V.A.

Saint-Christol : la Foire aux Agnelles revient après deux années de pause

Ecrit par le 2 juillet 2026



Ce dimanche 7 août, les moutons et les brebis seront à l'honneur lors de la 62e édition de la Foire aux Agnelles, qui aura lieu à Saint-Christol. Cette année, l'événement qui met la lumière sur l'élevage du monde ovin de Vaucluse est très attendu puisqu'il n'a pas eu lieu les deux dernières années. Chaque année, la foire qui est organisée par la commune et Fédération départementale ovine de Vaucluse accueille plus de 6000 visiteurs.

Au programme : concours des meilleurs ovins de leur catégorie, échanges avec les éleveurs vauclusiens, marché de producteurs et d'artisans locaux, démonstrations de dressage de chien de berger, et l'incontournable tonte des moutons. Toute la journée, la troupe de théâtre [La Chourmo Dis Afouga](#) sera en charge de l'animation et présentera des scènettes provençales humoristiques. Le midi, il y aura le traditionnel repas des bergers, pour 22€ par personne et 13€ pour les enfants de moins de 12 ans, comprenant caillette au porc du Mont Ventoux, taboulé de saison et grillade d'agneau, fromage de brebis, tartes aux fruits de saison, eau, vin et café. Pour finir, deux projections du film '[Rasco & nous](#)', réalisé par [Axel Falguier](#), à 10h et à 15h, qui ouvrira la discussion autour des chiens de protection des troupeaux et sur les bons comportements à adopter face à ces chiens en montagne.

Plus de renseignements au 04 90 75 01 05.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Dimanche 7 août. De 9h à 18h. Saint-Christol-d'Albion.

V.A.

Les travaux de la RD34 entre Saint-Christol et les Alpes-de-Haute-Provence vont débuter



Depuis la fin de l'année 2019, la RD34, reliant Saint-Christol au département des Alpes-de-Haute-Provence, avait une partie de sa chaussée effondrée. Depuis, la route est restée fermée et la circulation déviée par la RD166 en Vaucluse et par la RD18 dans le département voisin.

Ecrit par le 2 juillet 2026



De forts intempéries ont causé cet effondrement. ©Département de Vaucluse

Ainsi, un nouveau passage de près de 500 mètres va être aménagé par le Conseil départemental de Vaucluse, des travaux sur le réseau fluvial vont être réalisés et la voie existante va être détruite. Des travaux dont le coût s'élève à 1,4 millions d'euros. Ils vont débuter le lundi 4 avril prochain et devraient durer 4 mois. Ils permettront aux automobilistes de pouvoir emprunter de nouveau la RD34 très prochainement.

V.A.

Le Parc du Mont-Ventoux et le 2e Régiment Étranger de Génie (2e REG) deviennent

Ecrit par le 2 juillet 2026

partenaires



Les 338 hectares d'espaces naturels de la [base de défense](#) de Saint Christol d'Albion, seront, selon les deux institutions, plus préservés et valorisés sur le territoire du [Parc du Mont-Ventoux](#).

Une convention qui s'inscrit dans une démarche globale du Ministère de la Défense

Cette convention s'inscrit dans un plan plus large de développement durable lancé par le ministère des Armées en 2019. Dans ce contexte, le régiment a déjà entamé sa transformation en remplaçant ses installations vieillissantes par une chaufferie biomasse et un champ solaire thermique, réduisant ainsi ses émissions de gaz à effets de serre et sa consommation d'énergie.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Autorisation d'exercices

Également, le Parc soutient le régiment dans la prise d'un arrêté permanent d'autorisation d'exercices en terrain libre sur l'ensemble du Parc naturel régional et en adéquation avec le respect des patrimoines locaux.

La convention dans les faits

Le régiment ouvrira ses portes aux experts du Parc pour monitorer et inventorier les populations d'espèces et les milieux remarquables de la zone. Le Parc organisera également des 'master class' sur la préservation des milieux et espèces protégés à destination des cadres et légionnaires en charge des espaces verts et de l'entretien du quartier. Le régiment quant à lui, s'engage dans une démarche de concertation pour ses futurs projets d'infrastructure, à l'écoute des spécialistes du Parc du Mont-Ventoux.

La signature

La signature de la convention a eu lieu le 22 février au Quartier Maréchal Koenig à Saint-Christol d'Albion, sous la présidence de [Jacqueline Bouyac](#), vice-présidente de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et par le colonel Emmanuel Combe, commandant le 2^e Régiment Etranger de Génie.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Ils étaient présents

Elle s'est également déroulée en présence du Général de corps d'armée Facon, Gouverneur militaire de Marseille et commandant de la Zone Sud ; du secrétaire général de la Sous-Préfecture de Carpentras, Philippe de Brion ; du directeur du PNR du Mont-Ventoux, Ken Reyna. Au travers de ce partenariat, le Parc apporte au régiment son expertise dans la gestion des milieux naturels et le suivi de la biodiversité locale.

Les producteurs locaux

À cette occasion, plusieurs producteurs locaux ont présenté leurs produits à l'assemblée : [les vignobles AOP Ventoux](#), [le label Porc plein air Ventoux](#) et les [fromages du GAEC de la Bellimure](#).

En savoir plus

Quand les képis blancs se mettent au vert

Le développement durable et les énergies renouvelables ne sont pas une nouveauté pour les képis blancs et notamment le 2^e régiment étranger de génie puisqu'en septembre 2019, Florence Parly alors ministre de la Défense avait évoqué le plan en quatre axes : avec la prévention des risques environnementaux, le renouvellement de la flotte de véhicules commerciale pour détenir 50% de véhicules hybrides ou

Écrit par le 2 juillet 2026

électriques d'ici 2030 ; la rénovation énergétique de logements domaniaux ; le développement d'électricité produite par des panneaux photovoltaïques et la préservation de la biodiversité sur les emprises militaires.

Ferme photovoltaïque

Fin 2019, une ferme photovoltaïque s'était étendue sur les 5,5 hectares de terrain du 2° REG à Saint-Christol pour la production d'électricité. D'ici fin de cette année près de 2 000 hectares de terrains militaires devraient suivre la tendance.

MH